

Le 26 novembre 2003

Madame Louise Roy  
Présidente  
Commission de Consultation Publique  
sur le PMGMR de la CMM  
2055 rue Peel  
Montréal, Québec  
H3A 1V4

Objet : Mémoire présenté au CMM  
Consultation publique sur le PMGMR de la CMM

Madame la Présidente,

Après les 153 mémoires déposés lors des audiences publiques du BAPE, les préoccupations des citoyens sont encore en suspens. Les réponses données par le gouvernement sont que la CMM va, après étude, nous aviser des résultats et le choix de l'emplacement pour le site du dépotoir.

La compagnie BFI-UTL continue toujours de verser des millions de tonnes de déchets sur le site même si celui-ci est plein depuis mars 2003.

D'après les mémoires et rapports datés du 12 février 2003 et du 20 mai 2003, Mme Gisèle Gallichan, Présidente des audiences et M. John Haemmerli, Commissaire et du Dr Marcel Bélanger, déposés au Ministre de l'Environnement du Québec, étaient que ce site d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur Nord) soit fortement rejeté parce qu'il est inacceptable (voir fin de période de transcription p.21). Les mémoires du groupe de médecins et du groupe des infirmières rejettent au plus tôt le choix de Lachenaie.

Lors de son passage à Mascouche, Le Premier Ministre M. Jean Charest, a promis que s'il était élu, il s'occuperait à ce que les citoyens soient satisfaits du choix. Les maires et les conseillers des villes ainsi que les citoyens font pression auprès du Ministre de l'Environnement afin qu'il prenne conscience que ce dépotoir de déchets est situé à moins de 2 km du nouvel Hôpital Pierre Le Gardeur.

**IL FAUT SE TENIR DEBOUT**

**FERMER CE SITE LE PLUS TÔT POSSIBLE**

**LA COUR EST PLEINE**

Russel et Gisèle Théroux  
Citoyens de Repentigny

